



CLAS2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Dans le domaine linguistique, l'accent est mis sur l'étude scientifique du fonctionnement et de l'histoire des langues classiques, ainsi que sur le perfectionnement de la maîtrise active du grec et du latin (exercices de version, thèmes ou lecture cursive).

Dans le domaine de la littérature, l'histoire littéraire et le commentaire des auteurs incluent tous les outils de l'analyse philologique (grammaire, critique textuelle et étude des sources, etc.), mais aussi les méthodes modernes de l'analyse littéraire (intertextualité, narratologie, etc.).

Votre profil

Vous

-

--

6.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres anciennes, orientation classiques\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (90 crédits), constitué de :
 - d'un mémoire (30 crédits) ;
 - de cours de langues et littératures grecques et latines (40 crédits) ;
 - de cours de sciences auxiliaires (au moins 10 crédits) ;
 - de cours de comparatisme (au moins 5 crédits) ;
 - d'autres cours (le solde éventuel des crédits, pour un maximum de 5 crédits)
- d'une finalité au choix (30 crédits) :
 - finalité approfondie

o Années impaires

o LGLOR2221	Dialectologie grecque		FB [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits]  	x	x
o LGLOR2541	Séminaire de littérature grecque	Charles Doyen	FB [q2] [45h] [5 Crédits]   > English-friendly	x	x
o LGLOR2431	Séminaire d'auteurs latins	Aaron Kachuck	FB [q1] [45h] [5 Crédits]   > English-friendly	x	x
o LGLOR2231	Linguistique historique du latin	Nicolas Meunier	FB [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits]  	x	x

o Années paires

o LGLOR2232	Dialectologie italique et latin archaïque	Nicolas Meunier	FB [q1] [45h+22.5h] [5 Crédits]  	x	x
o LGLOR2532	Séminaire de littérature latine	Aaron Kachuck	FB [q2] [45h] [5 Crédits]  	x	x
o LGLOR2422	Séminaire d'auteurs grecs	Lysiane Delanaye Louise Willocx	FB [q1] [45h] [5 Crédits]  	x	x
o LGLOR2222	Linguistique historique du grec	Sarah Béthume Audrey Mathys	FB [q2] [45h+22.5h] [5 Crédits]  	x	x

o Sciences auxiliaires (au moins 10 crédits)

Tous les cours sont bisannuels. Au moins deux cours en premier et/ou en second bloc annuel devront être suivis.

⌘ LFIAL2180	Séminaire d'épigraphie grecque	Jean-Sébastien Balzat	FB [q2] [22.5h] [5 Crédits]   > English-friendly	x	x
⌘ LFIAL2181	Séminaire d'épigraphie latine	Martina Marano (supplée Marco Cavalieri)	FB [q1] [22.5h] [5 Crédits]  	x	x
⌘ LGLOR2172	Séminaire de paléographie et d'édition de textes grecs	Véronique Somers Emmanuel Van Elverdinghe	FB [q1] [30h] [5 Crédits]   > English-friendly	x	x
⌘ LGLOR2171	Séminaire de paléographie et d'édition de textes latins	Sébastien Moureau	FB [q2] [30h] [5 Crédits]  	x	x
⌘ LARKO2270	Numismatique: antiquité	Damien Delvigne (supplée Charles Doyen) Louise Willocx (supplée Charles Doyen)	FB [q2] [30h] [5 Crédits]   > English-friendly	x	x

o Comparatisme (au moins 5 crédits)

Tous les cours sont bisannuels. Au moins un cours en premier ou en second bloc annuel devra être suivi.

⌘ LGLOR2802	
-------------	--

Liste des finalités

L'étudiant choisit une des deux finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

> [Finalité approfondie](#) [prog-2024-clas2m-lclas200a]

> [Finalité didactique](#) [prog-2024-clas2m-lclas200d]

Finalité approfondie [30.0]

Formation à la recherche dans le domaine de la philologie classique. Cette finalité permet également à l'étudiant d'approfondir ses connaissances de l'évolution des langues et des civilisations classiques dans la longue durée.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Recherche et communication scientifique (10 crédits)

Ces deux séminaires sont bisannuels. Un séminaire sera suivi en premier bloc annuel et l'autre en second bloc annuel.

○ LGLOR2001	Séminaire de recherche et communication scientifiques A	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] ⊗ 🌐	x	x
○ LGLOR2002	Séminaire de recherche et communication scientifiques B	FR [q1+q2] [] [5 Crédits] ⊕ 🌐	x	x

x

o Approfondissement (20 crédits)

Quatre cours à choisir librement en premier et/ou en second bloc annuel parmi la liste suivante :

⌘

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire.

Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
-



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CLAS2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en langues et littératures classiques		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques, deuxième finalité		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Sébastien Moureau](#)

Jury

- Président: [Sébastien Moureau](#)
- Secrétaire: [Aaron Kachuck](#)
- 3e membre du jury restreint: [Jan Tavernier](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be